



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Haut-Rhin —



RAPPORT ANNUEL 2021



**Pierre BIHL, Vice-Président de la
Collectivité Européenne d'Alsace**

Président de l'ADIL du Haut-Rhin

L'année 2021 a de nouveau été marquée par un contexte sanitaire complexe. L'ADIL a continué d'assurer son rôle de service public du logement. **Ce sont à nouveau près de 12 000 ménages qui ont pu bénéficier de conseils personnalisés** pour leurs questions, projets ou difficultés de logement.

Les conseillers de l'ADIL se sont de nouveau mobilisés pour répondre aux interrogations multiples et parfois nouvelles des haut-rhinois : comment améliorer mon logement ? Comment me maintenir dans mon logement en cas de difficultés financières ? Comment réagir avec mon locataire en impayé ? Est-ce le bon moment pour investir ou devenir propriétaire ? Autant de sujets pour lesquels, plus que jamais, l'existence d'un service public neutre, indépendant et gratuit est indispensable.

L'expertise de l'ADIL est reconnue, comme en témoignent les différentes missions que lui confient ses membres et partenaires. La plus récente est celle que lui a confié l'Etat pour le renforcement temporaire des actions de prévention des impayés et des expulsions.

L'année 2021 a également été celle de la création de la Collectivité européenne d'Alsace. Dans ce contexte nouveau, l'Agence est plus que jamais mobilisée aux côtés des territoires et des acteurs de l'habitat pour les accompagner dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques locales de l'habitat.

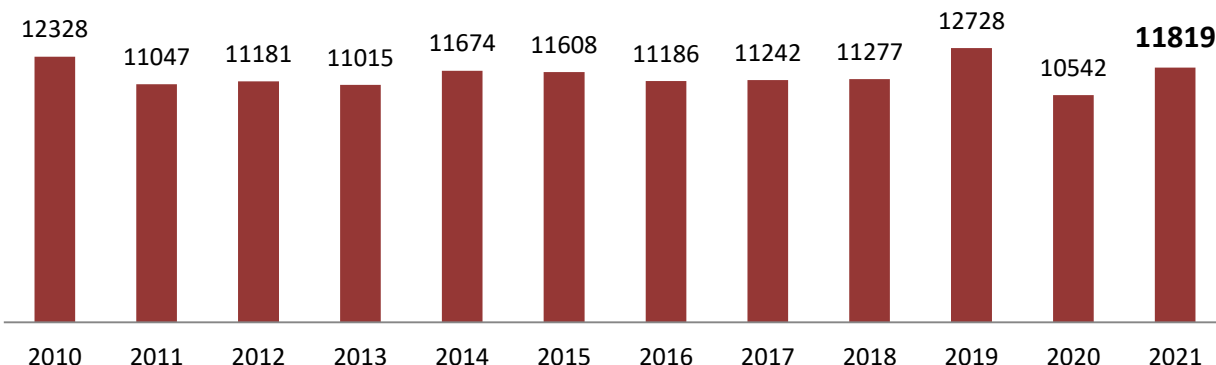
Très cordialement

Pierre BIHL

Sommaire

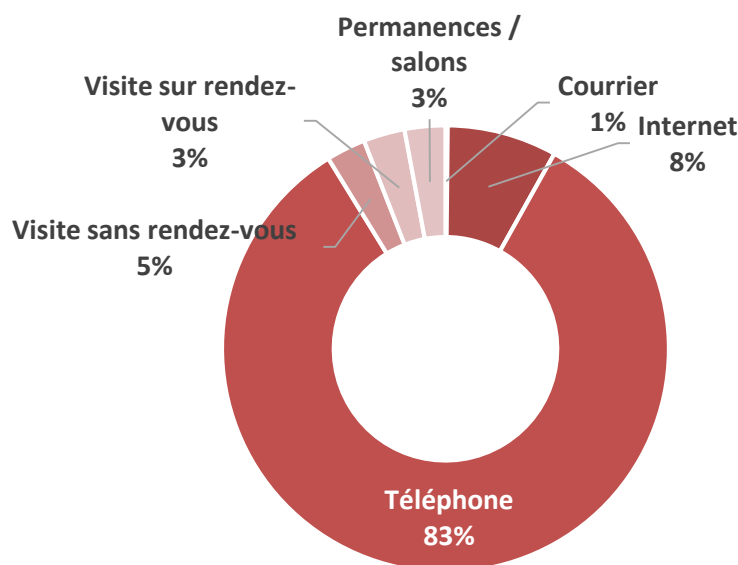
Rapport moral du Président	3
Rapport d'activité 2021	5
Les comptes au 31 décembre 2021	20
Le budget prévisionnel pour 2022	22
Renouvellement partiel du conseil d'administration	24
Résolutions	25
Organigramme de l'ADIL du Haut-Rhin	26
Les membres de l'ADIL du Haut-Rhin	28

Fréquentation de l'Agence et données de cadrage



En 2021, 11 819 ménages ont sollicité l'ADIL 68 et ainsi bénéficié de conseils personnalisés. La hausse de plus de 12% par rapport à 2020 s'explique principalement par l'allègement des contraintes liées au contexte sanitaire.

Depuis son ouverture au public en 2000, l'Agence a apporté informations et conseils à plus de 262000 ménages.

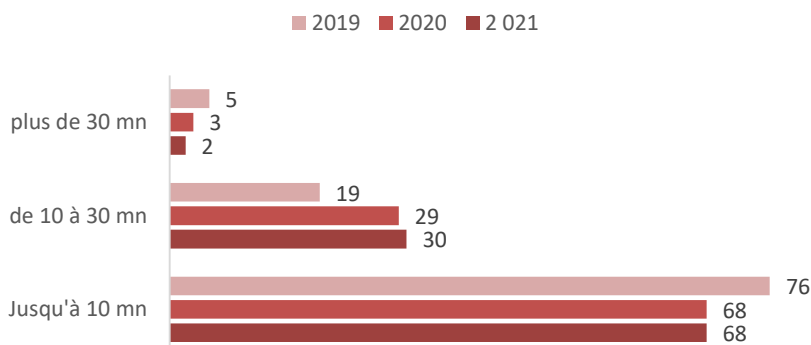


Téléphone et rendez-vous sont toujours les principaux modes de consultation de l'Agence.

Les ménages qui nous ont sollicité par Internet et les réseaux sociaux représentent plus de 8% de nos usagers.

Un peu plus des 3/4 des consultations sont traitées en moins de 10 minutes par les conseillers-juristes de l'ADIL.

En lien avec la complexité des situations et/ou la transversalité des sollicitations (rénovation, accession, copropriété...), la part des consultations supérieures à 30 minutes est en augmentation.

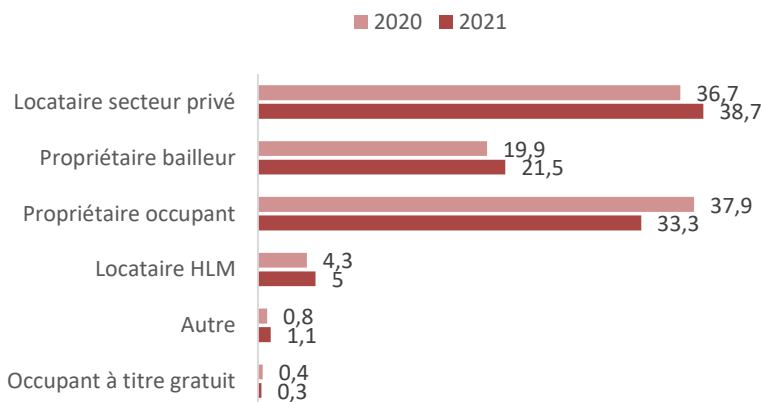


La mission d'information et de conseil en 2021

Fréquentation de l'Agence et données de cadrage

La répartition ci-contre traduit le caractère transversal de la mission de conseil de l'ADIL, qui s'adresse à tous les ménages, quelque soit leur statut d'occupation ou leur projet résidentiel.

A souligner en 2021 une baisse de la part des propriétaires occupants au profit des locataires du parc privé.



Principaux thèmes de consultation en fonction du statut d'occupation

Statuts d'occupation	Thème 1	Thème 2	Thème 3
Locataires du secteur privé	Rapports locatifs (87%)	Accession à la propriété (4,9%)	Amélioration de l'habitat (1,2%)
Propriétaires bailleurs	Rapports locatifs (71%)	Amélioration de l'habitat (14%)	Fiscalité(8%)
Propriétaires occupants	Amélioration de l'habitat (60%)	Copropriété (19%)	Accession à la propriété (4,1%)
Locataires du parc locatif social	Rapports locatifs (84,2%)	Recherche d'un logement (7,3%)	Voisinage (3,7%)

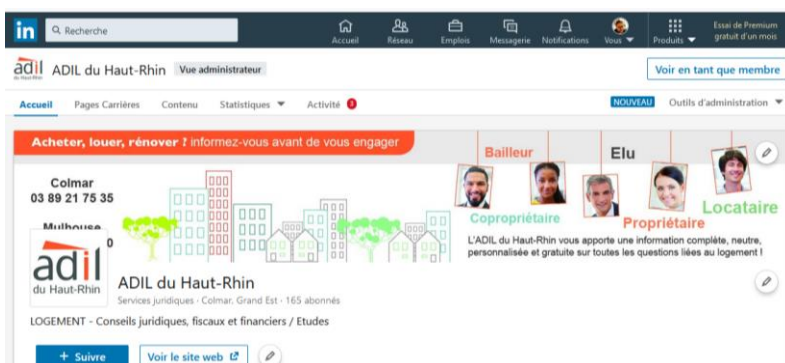
Le bouche-à-oreille (57%) et les médias (41%) demeurent les deux grands vecteurs de connaissance des services de l'ADIL.

Notre site www.adil68.org a enregistré en 2021 **plus de 27 000 connexions.**

@ADILHAUTRHIN sur



ADIL du Haut-Rhin sur

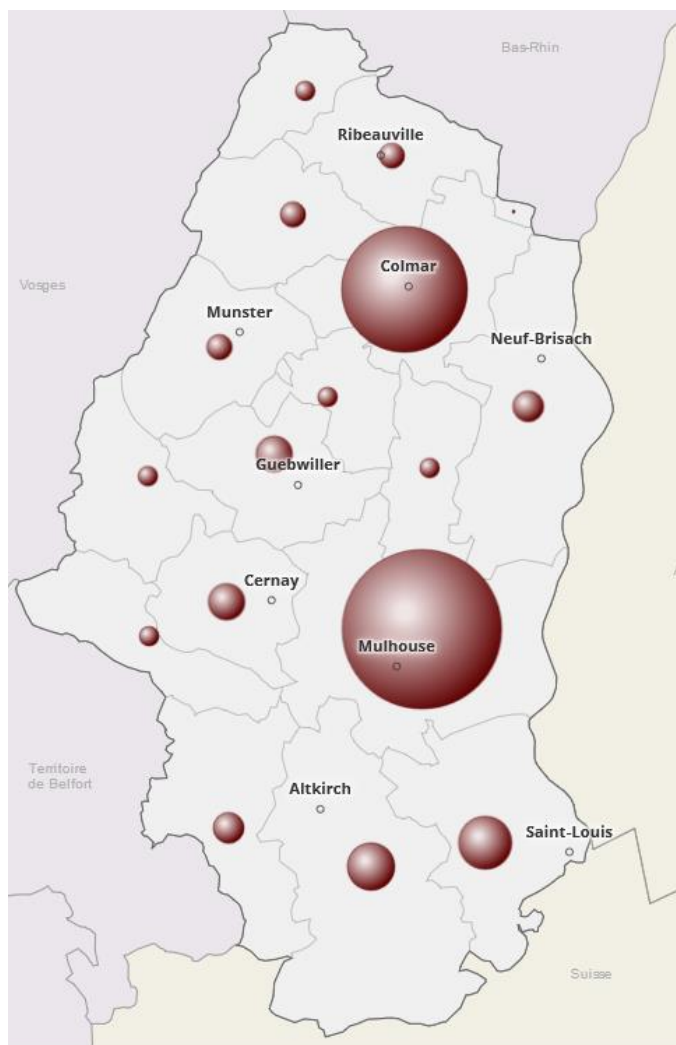


Présente sur les réseaux sociaux, l'ADIL68 dispose de comptes sur **FACEBOOK, TWITTER et LINKEDIN** (près de 1 000 abonnés tous réseaux confondus)

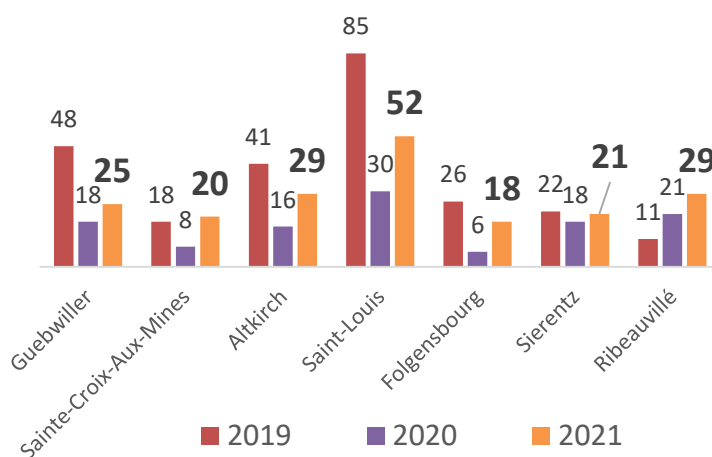
Origine géographique de nos usagers et fréquentation des permanences

Bien qu'une majorité des ménages qui sollicitent l'ADIL soit originaire des principales agglomérations du département (Mulhouse, Colmar), la carte ci-contre démontre bien la très large couverture territoriale de l'Agence.

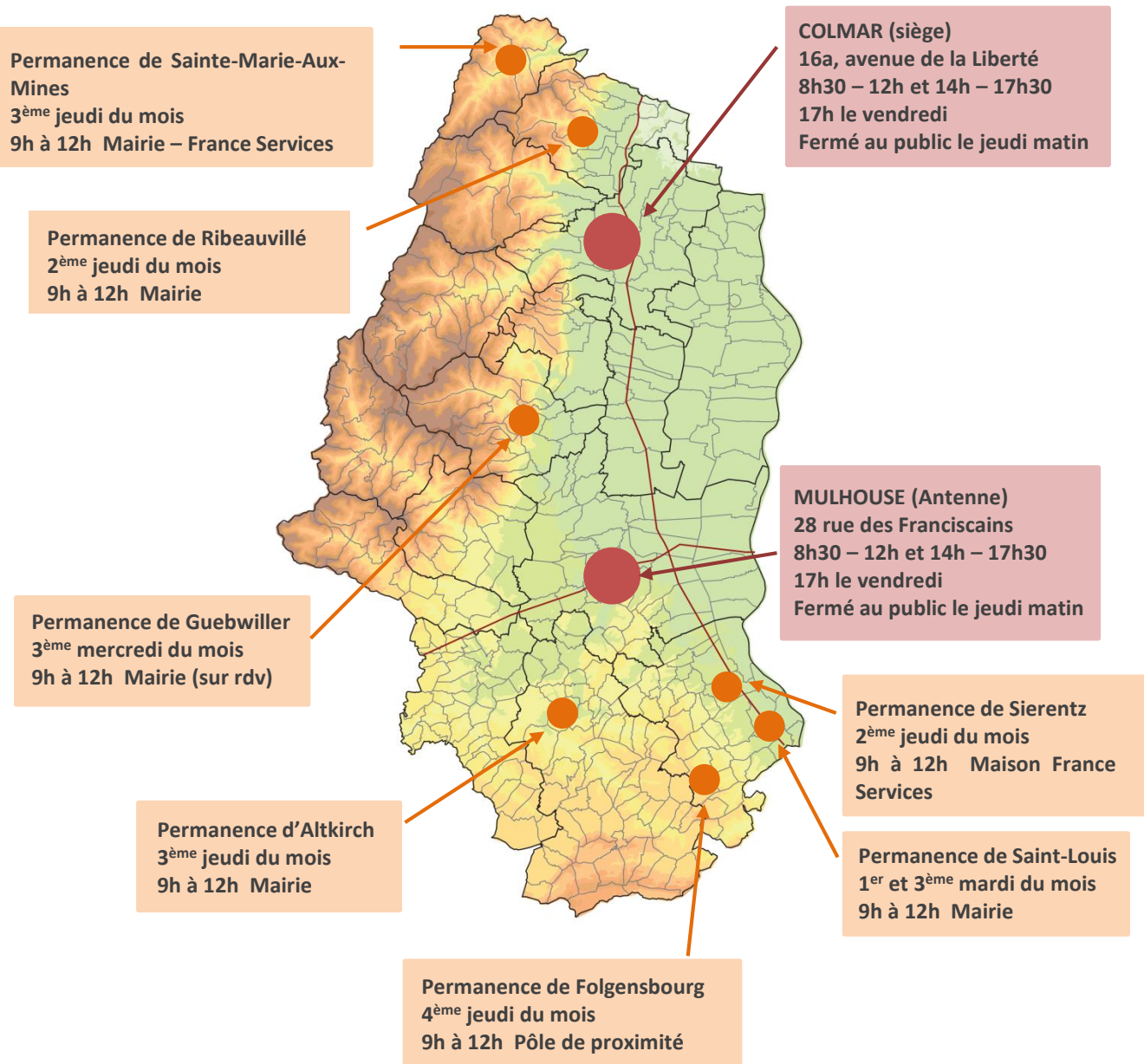
EPCI	Nombre de consultants
M2A	5 209
Colmar Agglomération	3 218
Saint-Louis Agglomération	637
CC Sundgau	458
CC Thann-Cernay	327
CC Région de Guebwiller	263
CC Pays Rhin - Brisach	205
CC Sud Alsace - Largue	200
CC Pays de Ribeauvillé	172
CC Vallée de Kaysersberg	147
CC Vallée de Munster	124
CC Pays de Rouffach - Vignobles et Châteaux	116
CC Vallée de la Doller et du Soultzbach	101
CC Vallée de Saint-Amarin	100
CC Val d'Argent	84
CC Centre Haut-Rhin	81



Fréquentation des permanences



Notre implantation en 2021 / 2022



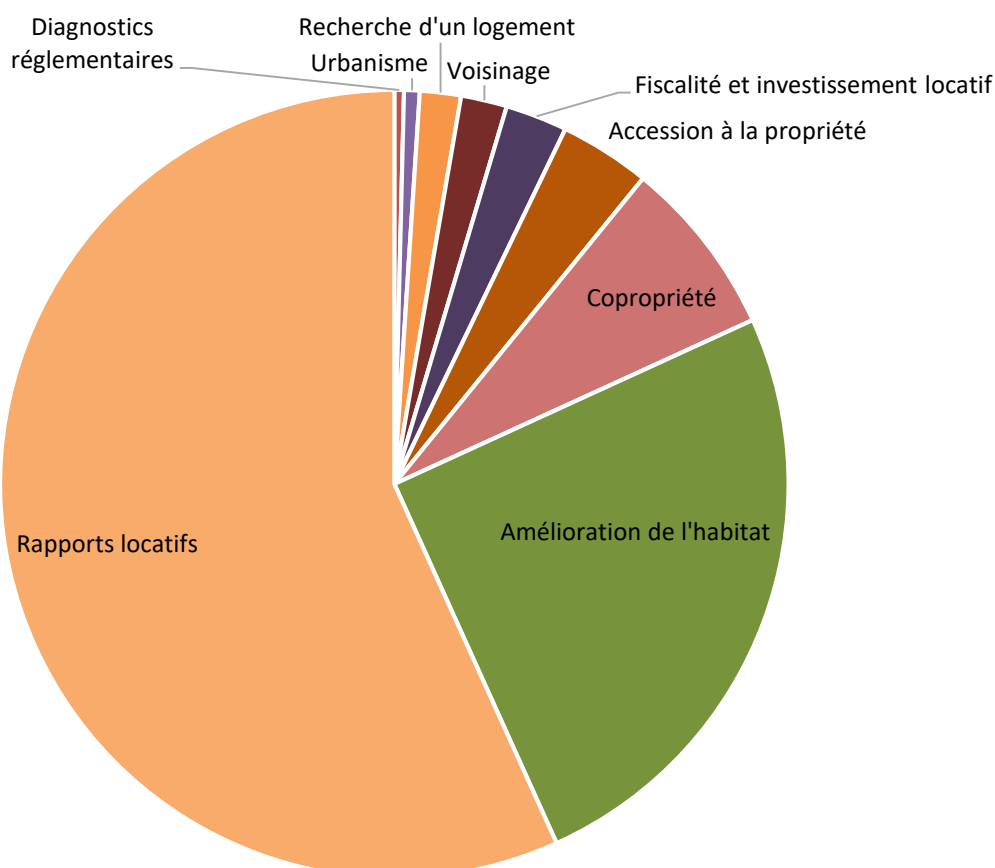
L'action de l'ADIL 68 s'inscrit toujours dans une démarche de proximité avec la population et les acteurs de l'habitat :

- **2 lieux d'implantation permanents** à Colmar (siège) et Mulhouse (antenne);
- **7 lieux de permanences dans les territoires** (Saint-Louis, Folgensbourg, Sierentz, Altkirch, Guebwiller et Sainte-Croix-Aux-Mines et Ribeauvillé), avec le soutien des collectivités locales;
- **Une présence régulière à des salons et manifestations** à la demande de nos partenaires (salons immobiliers de Mulhouse et Colmar, salon des économies d'énergie de Colmar...).

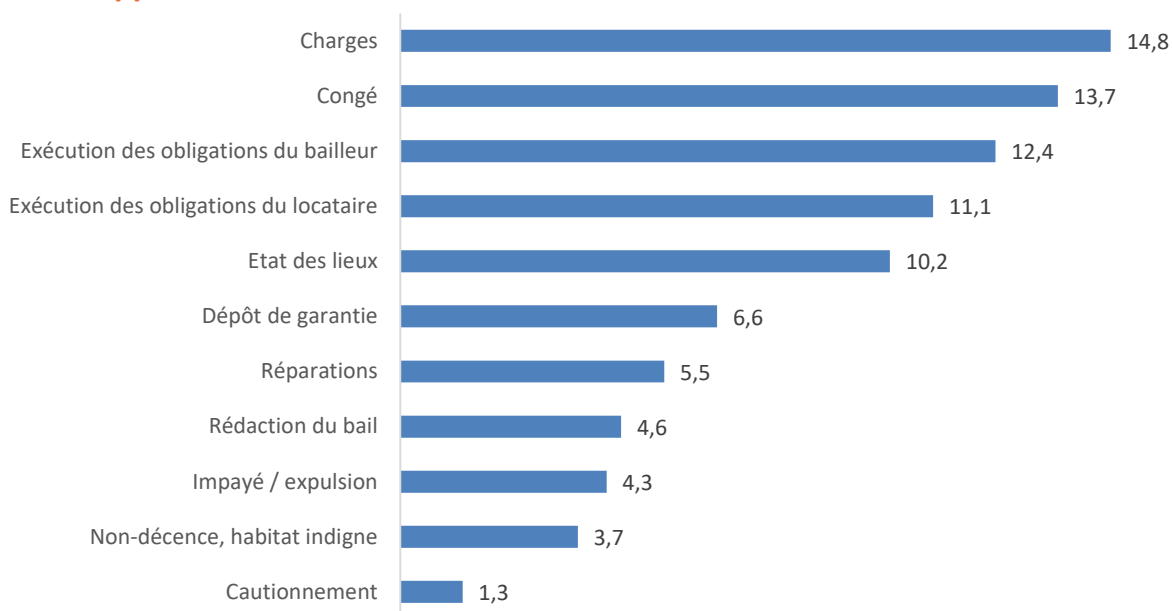
La mission d'information et de conseil en 2021

Panorama des thèmes des consultations en 2021

Thèmes des consultations	Nombre 2021	% 2021	% 2020	% 2019
Rapports locatifs	6 369	53,9	50,9	54,8
Amélioration / rénovation	2 814	23,8	25,9	21,2
Copropriété	819	6,9	8,3	8,6
Accession à la propriété	418	3,5	3,3	3,9
Fiscalité et investissement locatif	285	2,4	3,2	3,4
Voisinage	212	1,8	1,4	1,2
Recherche d'un logement	189	1,6	1,1	1
Urbanisme	72	0,6	0,4	0,4
Diagnostics réglementaires	44	0,4	0,1	0,3



Les rapports locatifs



Renforcement de la prévention des impayés et expulsions

Dans le contexte post-covid, les services de l'Etat ont confié à l'ADIL une mission de renforcement des actions pour la prévention des expulsions :

- Contribution à l'amélioration de la coordination des acteurs
- Assurer le suivi des dossiers au stade du concours de la force publique, notamment les situations particulières
- Expertise juridique auprès des intervenants (travailleurs sociaux, mandataires judiciaires...)
- Sensibilisation et information des bailleurs (avec syndicats de propriétaires...)



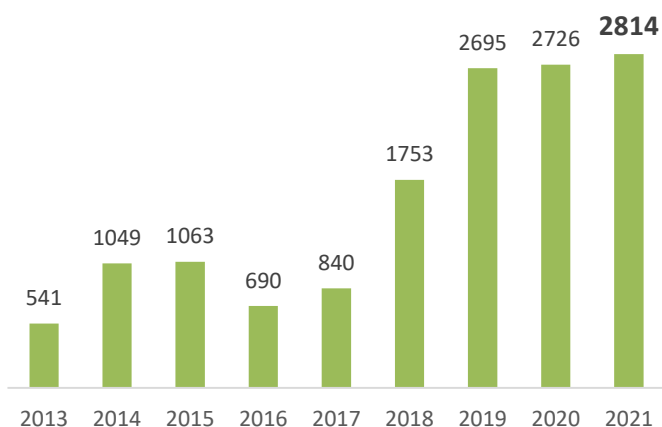
En 2021, les conseillers de l'ADIL68 ont délivré 275 consultations sur le thème des impayés et expulsions (63% à destination des locataires / 37% à destination des bailleurs).

Promouvoir la mobilisation du parc privé à travers la location solidaire et ses avantages



A travers les informations délivrées lors de consultations ou manifestations extérieures, l'Agence contribue à faire connaître les dispositifs permettant de faciliter la mise en location d'un bien existant ou vacant (aides à la rénovation, garantie VISALE, avantages fiscaux, AIVS...).

L'amélioration et la rénovation de l'habitat

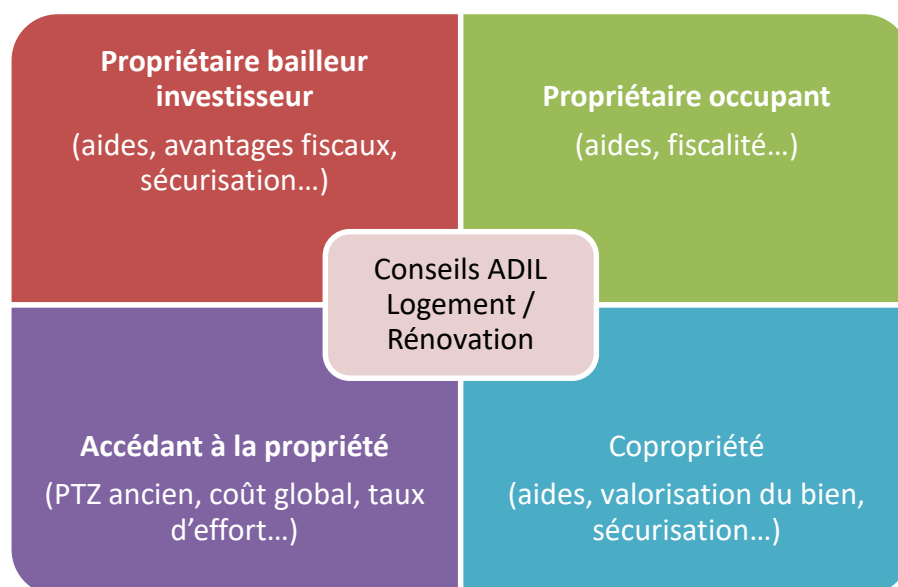


Depuis plusieurs années, l'ADIL assure le rôle de point d'information pour les aides de l'ANAH. Cela se traduit par une hausse continue des sollicitations sur le thème de la rénovation depuis plus de 5 ans.

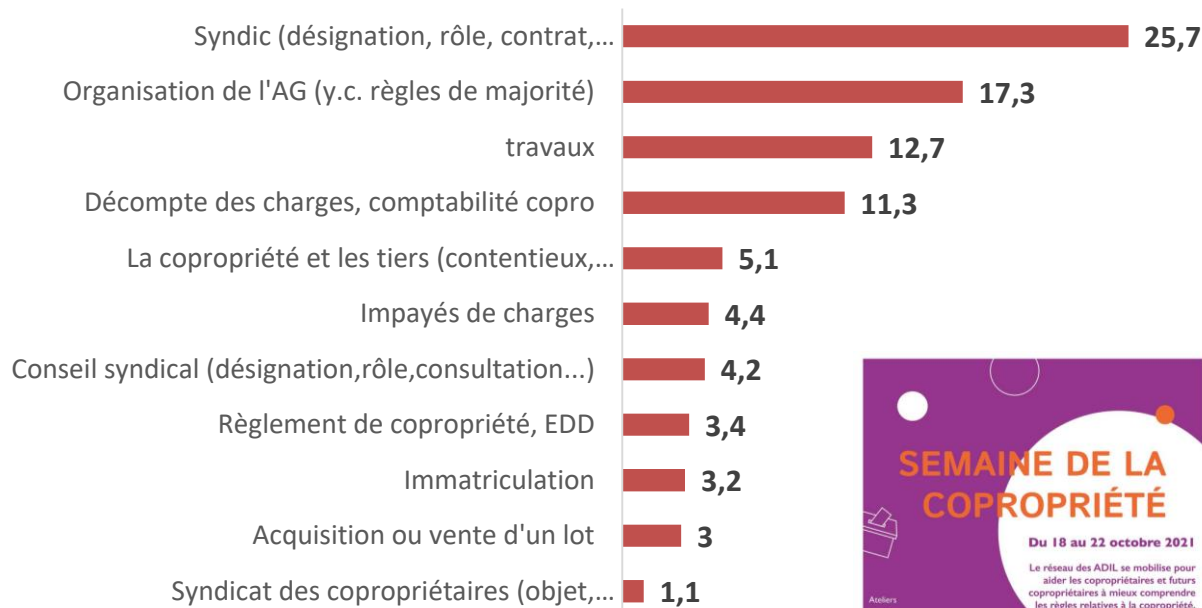
L'ADIL est désormais labellisée **Espace France Rénov'**

Thèmes abordés lors de consultations	Nombre de consultations
Consultations portant sur la rénovation de l'habitat	2 814
Consultations sur le CITE (thème fiscalité)	18
Consultations rénovation énergétique en copropriété (thème copropriété)	104
Consultations relatives à un projet d'accession incluant des travaux de rénovation énergétique (thème accession)	40
Total	2 976

Une approche globale des projets des ménages : logement et rénovation



La copropriété



La copropriété est à nouveau le 3^{ème} thème de sollicitation de l'Agence. Les questions portant sur les différents acteurs et organes de la copropriété (conseil syndical, AG, syndic...) traduisent à nouveau ce besoin d'informations sur le fonctionnement d'une copropriété.

Le réseau ANIL-ADIL s'est d'ailleurs mobilisé sur le sujet en organisant la **première semaine de la copropriété dans les ADIL**. L'ADIL68 y a animé un atelier sur les charges de copropriété.

Rénovation énergétique, redressement : l'ADIL68 accompagne les copropriétés

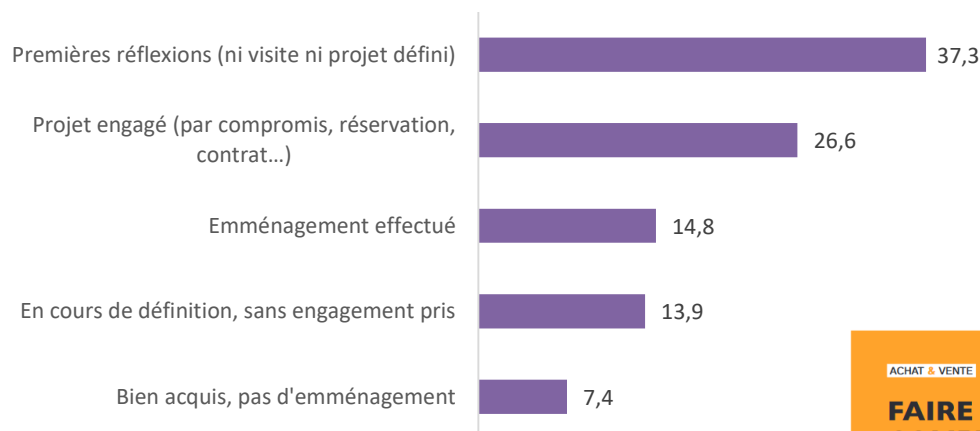
Dans le cadre de programmes spécifiques, la Collectivité européenne d'Alsace et M2A ont confié à l'ADIL, avec le soutien de l'ANAH, des **missions d'accompagnement des copropriétés, en particulier les plus « fragiles », dans leur démarche de rénovation énergétique et de redressement** avec comme interventions :

- La vérification de l'éligibilité aux aides à la rénovation (ANAH, Région...)
- L'information du conseil syndical et des copropriétaires
- L'analyse du fonctionnement général de la copropriété
- L'accompagnement au vote des études et des travaux
- L'appui juridique et l'aide à la résolution des difficultés (juridiques, financières...)

Contact : copro@adil68.fr



L'accession à la propriété



Plus de 400 ménages ont consulté l'Agence en 2021 pour un projet d'accession à la propriété. Dans la moitié des situations, les ménages sollicitent l'ADIL en amont de leurs projets.

Les outils dont dispose l'ADIL 68 (logiciel de simulation financière, indicateurs des taux, connaissances des aides et prêts mobilisables...) permettent aux conseillers d'aborder avec précision la faisabilité des projets des ménages et leur sécurisation (taux d'effort, reste à vivre, frais annexes...).



Fiscalité et investissement locatif

Près de 300 ménages ont sollicité l'ADIL pour des questions d'investissement locatif ou de fiscalité. La pluralité des dispositifs de soutien à l'investissement locatif engendre un besoin d'informations de la part des candidats à ce type d'opération.

Dans leurs réflexions et démarches, nos usagers peuvent s'appuyer sur l'expertise juridique de l'Agence sur ces mécanismes ainsi que sur sa connaissance des marchés locaux (niveaux de loyers, dynamique immobilière, démographie...).

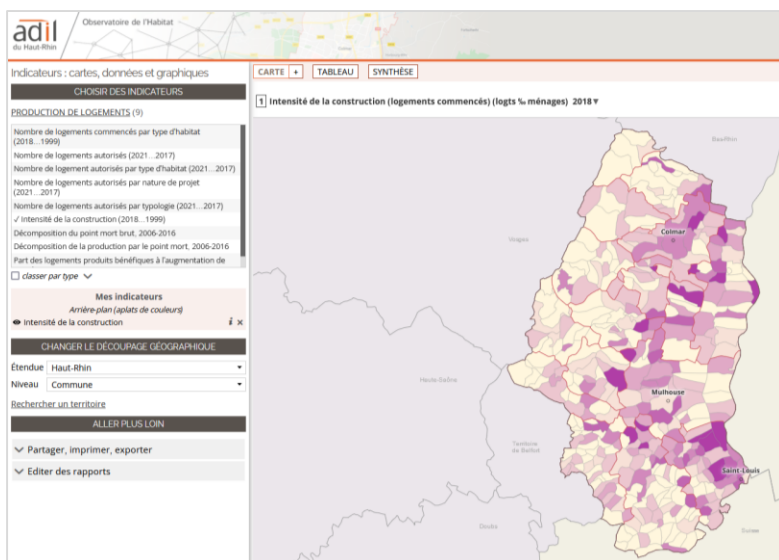


L'observatoire de l'habitat « en ligne »

Depuis **octobre 2020**, l'agence dispose d'un observatoire accessible en ligne. **Nos membres et partenaires, ainsi que le grand public, peuvent ainsi visualiser de nombreux indicateurs**, et ce à différentes échelles géographiques (commune, EPCI, SCOT, cantons, etc.).

En lien avec les partenaires (Etat, CeA, CAF, AREAL...), cet outil est régulièrement mis à jour.

www.observatoire-adil68.org

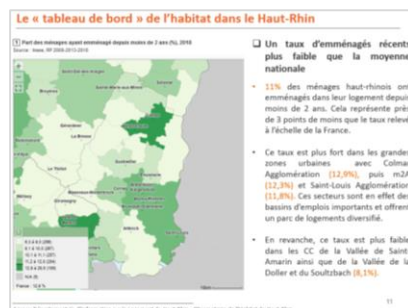


Le tableau de bord de l'Habitat 2021

Depuis 2014, l'Observatoire de l'Habitat a mis en place un **tableau de bord annuel** qui a pour vocation de dresser un état des lieux de la situation de l'habitat dans le Haut-Rhin.

L'étude est adaptée chaque année en fonction du contexte global (*social, économique, juridique, etc...*) et selon la disponibilité et la mise à jour des données.

Ce tableau de bord met en avant les tendances et les derniers chiffres disponibles en matière de : démographie, emploi, construction neuve, structure du parc de logements, statuts d'occupation, offre et demande locative publique, niveau de revenus des ménages, dispositifs locaux etc...



Le marché locatif privé dans le Haut-Rhin



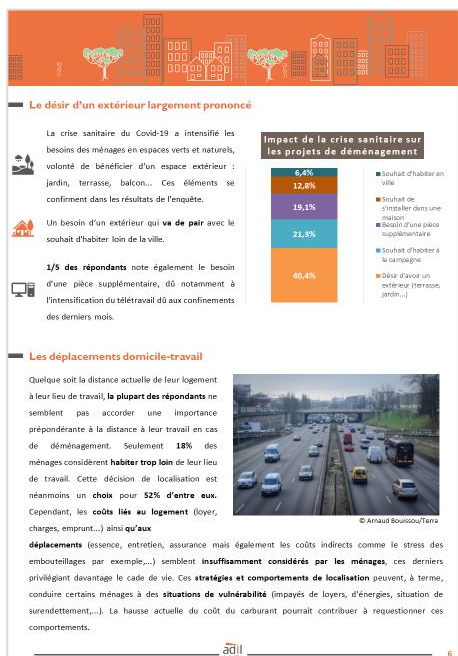
Cette étude annuelle de l'Observatoire est réalisée depuis 2007. Elle se fait en collaboration avec l'AURM et mobilise de nombreux partenaires (*les agences immobilières de la FNAIM mais aussi d'autres agences, ainsi que des syndicats de propriétaires et de copropriétaires*).

Près de **1 700 références de loyers** ont été collectées en 2021, année toujours marquée par la crise sanitaire.

L'étude est disponible ici :

www.adil68.org/informations-logement/lobservatoire-de-lhabitat-du-haut-rhin/etudes-et-publications/les-loyers-du-parc-prive/

Les parcours résidentiels et les aspirations des ménages haut-rhinois



Après une première étude sur les parcours résidentiels des ménages haut-rhinois publié en 2010, l'ADIL s'est penchée une nouvelle fois sur les aspirations des ménages en matière de logement. **L'enquête a été effectuée auprès de plus de 160 ménages au travers d'un questionnaire majoritairement diffusé sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) et par mail.**

La note publiée en novembre 2021 permet d'apporter des éléments de réflexion et d'éclairage sur différentes thématiques :

- Les éléments influant le choix du logement ;
- Les causes de bien-être et d'insatisfaction dans le logement ;
- Les aspirations des ménages pour leur projet de déménagement ;
- L'impact des déplacements domicile-travail dans le choix du logement...

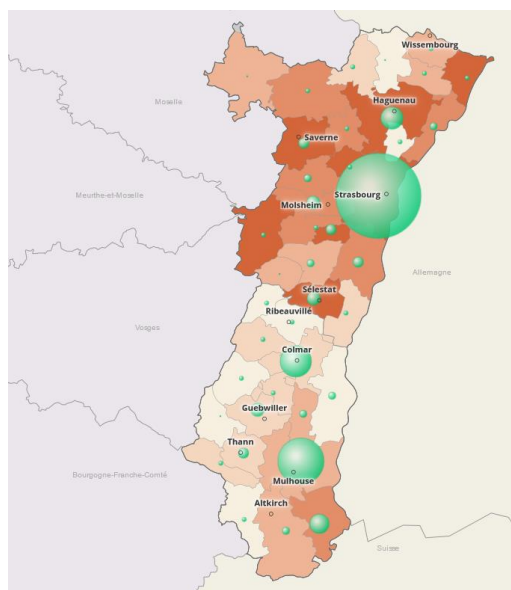
Habiter en Alsace, Fonctionnement des territoires et enjeux pour les politiques publiques : première collaboration renforcée ADIL/ADEUS

Suite à la création de la **Collectivité Européenne d'Alsace (CeA)** le 1^{er} janvier 2021, l'Agence avait publié l'an dernier un premier **Panorama du Logement en Alsace**.

En 2021, l'ADIL et l'ADEUS ont amorcé une convergence de leurs travaux et ont présenté en septembre 2021 aux équipes de la **Direction de l'Habitat et de l'Innovation Urbaine** de la CeA les **premiers éléments d'analyse des dynamiques en matière d'habitat en Alsace**, en abordant à la fois :

- Les besoins en logements pour les ménages alsaciens
- L'offre en logements aujourd'hui en Alsace
- L'amélioration et rénovation du parc existant
- L'attractivité et les équilibres territoriaux.

L'ADIL et l'ADEUS, assurant toutes deux des missions d'observation et d'études, poursuivons leurs travaux communs au service de la connaissance du fonctionnement des marchés locaux du logement en Alsace.



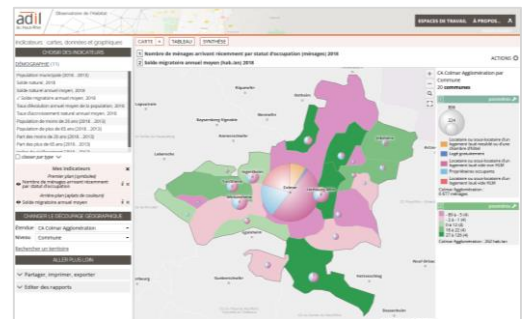
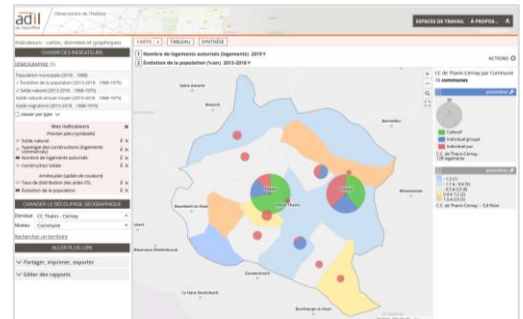
Les Observatoires de l'Habitat en ligne de Colmar Agglomération et Thann-Cernay

Dans le cadre de ses missions d'animation d'observatoires locaux de l'habitat en lien avec des intercommunalités, **l'ADIL mutualise son observatoire en ligne et met un place un accès réservé aux territoires** avec les indicateurs de suivi de leur PLH.

En 2021, les observatoires dédiés pour Colmar Agglomération et la CC de Thann-Cernay ont été mis en place.

Ces **observatoires en ligne sont des outils d'aide à la décision et de suivi des politiques locales de l'habitat** pour les territoires engagés (ex : PLH).

Ces observatoires permettent de disposer rapidement de données quantitatives liées au domaine de l'habitat (*démographie, structure et occupation du parc de logements, dynamique de la construction, aides aux logements, vulnérabilité énergétiques, niveaux de loyers dans le parc privé, zonages spécifiques à l'habitat etc...*).



Éléments de diagnostic sur la vacance des logements dans la C.C. du Val d'Argent



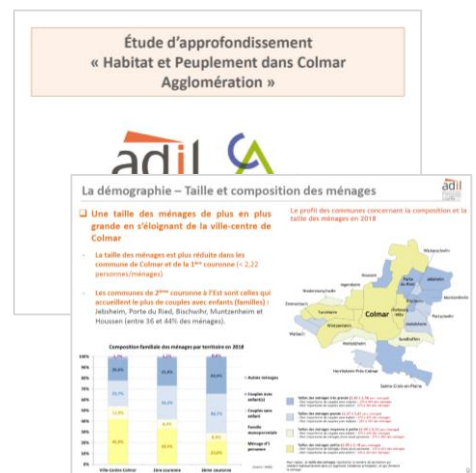
Cette étude sur la vacance transmise en octobre 2021 vise à mieux **qualifier la vacance (structurelle et conjoncturelle) et la localiser précisément pour chacune des quatre communes** du Val d'Argent. Elle s'appuie sur l'analyse du **fichier LOVAC** qui est un croisement entre le *fichier 1767 Biscom* et les *fichiers fiscaux* (réalisé par la CEREMA en 2020).

La vacance est traitée sous plusieurs angles (*par époque de construction, durée, typologie des logements, catégorie du propriétaire*).

Étude d'approfondissement « Habitat et Peuplement » dans Colmar Agglomération (PLH)

Dans le cadre du 3^{ème} PLH de **Colmar Agglomération (2017-2023)**, l'EPCI a souhaité mettre à jour son diagnostic en ciblant davantage son volet démographique. C'est ainsi que **l'étude d'approfondissement « Habitat et Peuplement dans Colmar Agglomération »** a été établie et présentée aux services de CA le 26 avril 2021.

L'étude développe particulièrement les points suivants : *vieillesse, évolution de la taille et de la composition des ménages, évolution des catégories socio-professionnelles, migrations résidentielles et professionnelles, emménagés récents de moins de 2 ans, etc...*



Étude sur la situation des copropriétés sur le territoire de Saint-Louis Agglomération

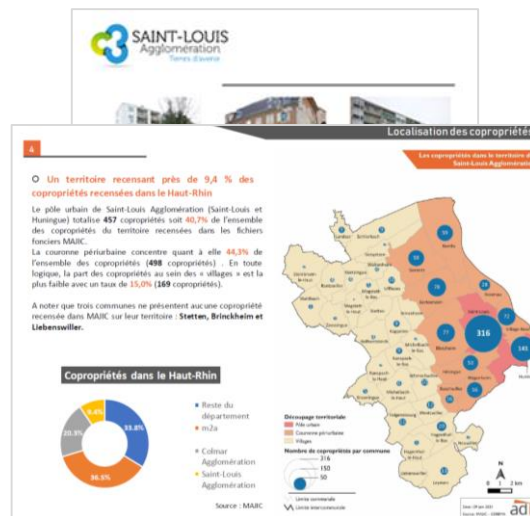
Cette **étude réalisée à la demande de SLA**, a pour objectif d'identifier au mieux les enjeux relatifs à la copropriété sur le territoire de Saint Louis Agglomération.

Elle repose sur l'analyse de plusieurs fichiers statistiques et sur leurs croisements aboutissant à des indicateurs clés.

Ces fichiers sont :

- Celui de l'INSEE (*base sur les résidences principales*),
- MAJIC (*fichier issu des données fiscales*),
- Et le Registre National des Copropriétés de l'ANAH (*fichier déclaratif alimenté par les syndicats professionnels et non professionnels*).

L'approche quantitative a été complétée et enrichie par des entretiens avec plusieurs acteurs de terrain.



Le tableau de bord du logement et de l'hébergement (PDALHPD 68)

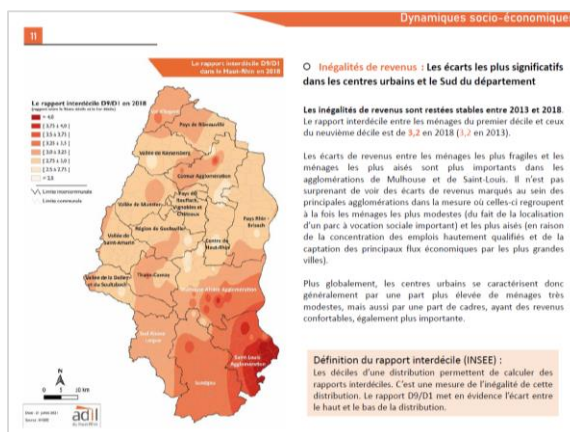
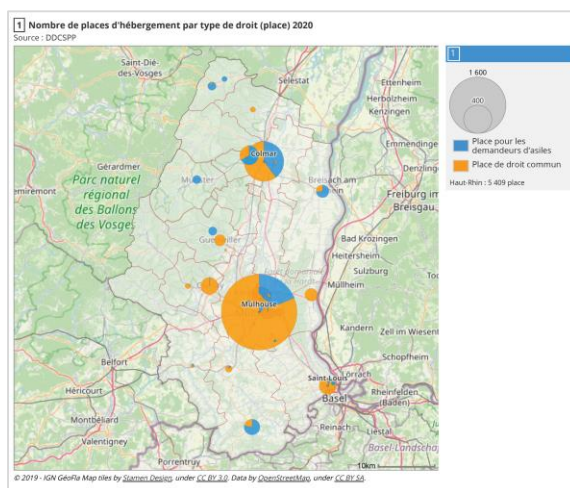
Parmi les actions du **Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Populations Défavorisées (PDALHPD)** du Haut-Rhin figure la mise en place d'un dispositif d'observation du logement et de l'hébergement.

Dans le prolongement de la réalisation des diagnostics à 360° par le passé, la DDETSPP a sollicité l'ADIL 68 pour la mise en place de cet observatoire à travers un expérimentation sur deux ans (2020 et 2021).

L'Agence a donc édité un tableau de bord 2021 balayant différentes thématiques, parmi lesquelles :

- L'offre et la demande en logement social
- L'offre et la demande en hébergement
- Les difficultés d'accès et de maintien
- Les aides au logement
- La lutte contre la précarité énergétique
- ...

Ces indicateurs quantitatifs ont également été progressivement intégrés dans notre observatoire en ligne avec un accès réservé aux partenaires du Plan.

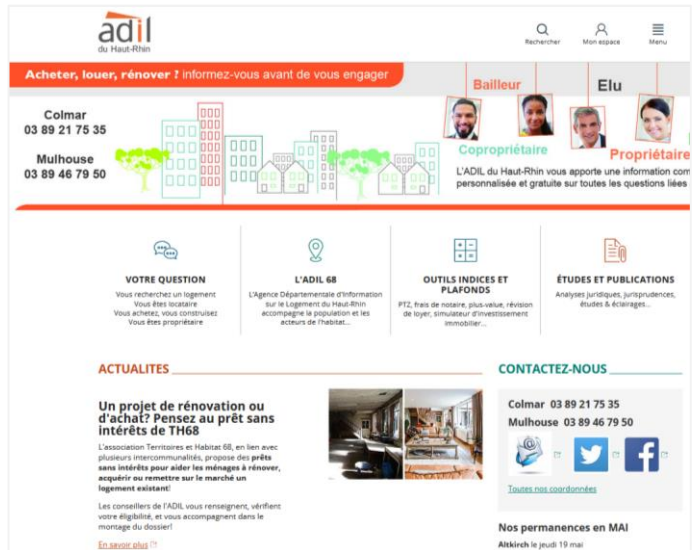


Communication et diffusion de l'information

Pour le grand public

Pour le grand public, l'ADIL 68 dispose de plusieurs canaux et outils de communication :

- Son site www.adil68.org
- Sa page facebook @ADILHAUTRHIN
- Des fiches conseils diffusées dans différents médias (Mag'Immo, Tendances et habitat, So...)
- Des dépliants thématiques disponibles au sein de nos locaux
- Une présence sur plusieurs salons et manifestations...



Pour nos membres

L'ADIL 68 s'appuie sur::

- Son site www.adil68.org
- Son observatoire de l'habitat en ligne sur www.observatoire-adil68.org
- Son compte Twitter @ADILHAUTRHIN
- Sa page sur le réseau LinkedIn
- le semestriel Habitat Actualité, édité par l'ANIL et le réseau des ADIL
- Les études menées par le réseau des ADIL et l'ANIL
- Les études locales menées par l'ADIL et son observatoire de l'habitat (tableau de bord de l'habitat, étude loyers...)



Nominations institutionnelles et participation aux instances

- Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
 - Plan Départemental de l'Habitat
 - Commissions locales d'Amélioration de l'Habitat (DDT et M2A)
 - Comités de pilotage locaux du SARE (Service d'Accompagnement à la rénovation Énergétique)
 - Conférences Intercommunales du Logement (M2A, Colmar Agglomération, CC Thann-Cernay)
 - Programmes d'Intérêt Général (CeA et M2A)
 - OPAH (Fonderie, Guebwiller, Neuf-Brisach)
 - CAUE d'Alsace (administrateur)
 - Territoires et Habitat 68 (administrateur)
 - Commission Départementale de Conciliation
 - Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne
 - Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Populations Défavorisées (PDALHPD)
 - Plan quinquennal pour le Logement d'Abord
 - Commission de Coordination des Actions contre les Expulsions Locatives (CCAPEX)
 - Comités de pilotage des Programmes Locaux de l'Habitat
 - Cellule de veille Impayés 68
 - Cellule Économique Régionale de la Construction
 - Réseau national des collectivités mobilisées contre le logement vacant
 - Observatoire territorial du Logement Etudiant en Alsace
-
- Animation du POPAC CeA
 - Animation du OPAC M2A
 - Animation du volet Copropriété Fragiles du PIG M2A

Interventions spécifiques / Salons / Manifestations

- Restitution annuelle des travaux de l'ADIL / Observatoire
- Intervention au webinaire d'information sur la location solidaire (Action Logement)
- Présentation des aides à la rénovation (MGEN)
- Formation copropriété pour les équipes d'ALEOS
- Animation webinaire copropriété (charges)
- Conférence rénovation énergétique en copropriété (salons immobilier de Colmar et Hémingue)
- Intervention matinale Expulsions (CDAD)
- Salons immobiliers (Colmar, Hémingue)

Formations suivies par l'équipe

- Outil cartographique Geoclip
- Investissement locatif (webinaire ANIL)
- Rapports locatifs (juriste débutant - ANIL)

Publications et médias

- Le tableau de bord de l'habitat en 2021
 - Les loyers du parc privé en 2020
 - Panorama du logement en Alsace
 - Etude exploratoire sur les parcours résidentiels et aspirations des ménages
 - Tableau de bord du logement et de l'hébergement des plus fragiles (PDALHPD68)
-
- Diffusion enquête loyers + article presse
 - Articles salons immobiliers
-
- Fiches-conseils dans les suppléments hebdomadaires immobiliers des DNA et de L'Alsace
 - Contenus publiés dans les suppléments habitat semestriels des DNA et de L'Alsace
 - Magazine gratuit Vivre Ma Maison
 - Magazine gratuit Tendances et Habitat

Les comptes au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021		
	Exercice 2021	Exercice 2020
<u>Produits d'exploitation</u>		
Subventions de fonctionnement, cotisations :		
- Collège 1	185 127	189 360
- Collège 2	669	703
- Collège 3	440 746	433 714
- Permanences	9 356	6 356
Etudes et financements spécifiques	213 167	181 791
Suventions d'exploitations	9 920	0
Reprises sur provisions, transferts de charges	4 252	1 688
Autres produits	5 885	8 107
Total des produits d'exploitation (A)	869 122	821 719
<u>Charges d'exploitation</u>		
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock (marchandises)	0	0
Autres approvisionnements	0	0
Autres achats et charges externes	153 411	136 245
Impôts et versements assimilés	39 570	29 792
Salaires et traitements	487 632	440 571
Charges sociales	185 980	168 313
Dotation aux amortissements et aux provisions	18 491	26 890
Autres charges	0	1
Total des charges d'exploitation (B)	885 083	801 812
Résultat d'exploitation (A-B)	-15 962	19 907
<u>Produits financiers</u>		
Autres produits financiers	730	894
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total des produits financiers (C)	730	894
<u>Charges financières</u>		
Intérêts et charges assimilées	0	0
Total des charges financières (D)	0	0
Résultat financier (C-D)	730	894
Résultat courant avant impôts (A-B+C-D)	-15 231	20 800
<u>Produits exceptionnels</u>		
Sur opérations de gestion	0	2 708
Sur opérations en capital	0	0
Reprise sur provisions, transferts de charges et autres produits exceptionnels	0	0
Total des produits exceptionnels (E)	0	2 708
<u>Charges exceptionnelles</u>		
Sur opérations de gestion	0	19
Sur opérations en capital	0	0
Dotation aux provisions et autres charges exceptionnelles	0	0
Total des charges exceptionnelles (F)	0	19
Résultat exceptionnel (E-F)	0	2 689
Impôts sur les bénéfices (G)		
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (H)	0	0
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (I)	0	0
Total des produits (A+C+E+H)	869 852	825 321
Total des charges (B+D+F+G+I)	885 083	801 832
EXCEDENT OU PERTE (Total produits - total charges)	-15 231	23 490
<i>Evaluation des contribution volontaires en nature : charges</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Evaluation des contribution volontaires en nature : produits</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021			
BILAN ACTIF	BILAN PASSIF		Exercice 2020
	Exercice 2021	Exercice 2020	
	Net	Net	
Immobilisations incorporelles			
Brevets, marques, logiciels	11 640	23 967	0
Frais de recherche et développement	0	0	0
Immobilisations corporelles			
Instal. technique, matériel et outillage	2 944	3 809	429 657
Autres immobilisations corporelles	20 030	15 129	23 490
Immobilisations en cours			
Avances sur commande d'immob.			
Immobilisations financières			
Dépôt et cautionnement	0	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	34 614	42 905	453 147
Stocks	0	0	0
Créances			
Cotisations et subventions à recevoir	43 449	90 105	36 745
Autres créances	537	537	123 682
Trésorerie			
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	585 589	534 665	0
Virements internes	0	0	0
Comptes de régularisation			
Charges constatées d'avance	185	152	25 000
TOTAL ACTIF CIRCULANT	629 760	625 459	185 427
TOTAL GENERAL	664 374	668 364	668 364
Patrimoine associatif			
Fonds associatifs	0	0	0
Subventions d'investissement	3 000	0	0
Autres réserves	453 147	429 657	429 657
Résultat de l'exercice (excédent ou perte)	-15 231	23 490	23 490
TOTAL DES FONDS PROPRES	440 917	453 147	453 147
Provision pour Risques et Charges			
Provision pour Risques et Charges	28 298	29 789	29 789
TOTAL PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	28 298	29 789	29 789
Fonds dédiés			
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	0	0	0
TOTAL FONDS DEDIES	0	0	0
Dettes			
Dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 804	36 745	36 745
Dettes fiscales et sociales	118 522	123 682	123 682
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0
Autres dettes	0	0	0
Comptes de régularisations			
Produits constatés d'avance	45 833	0	25 000
TOTAL DES DETTES	195 159	185 427	185 427
TOTAL GENERAL	664 374	668 364	668 364

Le budget prévisionnel pour 2022

ADIL DU HAUT-RHIN BUDGET PREVISIONNEL 2022

1. RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
MEMBRES DE DROIT (COLLEGE 3)			
COLLECTIVITE EUROPEENNE ALSACE - Cea	216 000		216 000
ETAT - MINISTERE DU LOGEMENT	78 957		78 957
CASSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 68	65 600		65 600
COLMAR AGGLOMERATION (AVEC SUJM PLH)	25 000		25 000
MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION / M2A	26 000		26 000
SAINTE-LOUIS AGGLOMERATION (AVEC SUJM PLH)	26 000		26 000
COLLEGE 1 - OFFREURS DE BIENS ET SERVICES CONCOURANT AU LOGEMENT			
ACTION LOGEMENT	109 856		109 856
CGLLS	20 813		20 813
BAILLEURS SOCIAUX	29 878		29 878
ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS	11 451		11 451
ORGANISMES PROFESSIONNELS	7 844		7 844
AUTRES	3 800		3 800
COLLEGE 2 - ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET D'USAGERS			
	764		764
COLLEGE 3 - POUVOIRS PUBLICS ET ORGANISMES D'INTERET GENERAL (NON MEMBRES DE DROIT)			
	7 039		7 039
FINANCEMENTS SPECIFIQUES			
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE - Cea (POPAC)	50 000		50 000
M2A (PIG COPROPRIETES FRAGILES)	60 000		60 000
CGLLS (SUBVENTION SPECIFIQUE EN QUETE LOYERS)	5 000		5 000
M2A POPAC	84 000		84 000
DDETSP (CHARGE DE MISSION PREVENTION EXPULSIONS)	50 000		50 000
MUTUALISATION OBSERVATOIRE GEOCLIP ADIL 10+57	10 000		10 000
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN-CERNAY (OBSERVATOIRE LOCAL DE L'HABITAT)	5 000		5 000
PERMANENCES	9 356		9 356
PRODUITS FINANCIERS	1 000		1 000
ACCUEIL DU PUBLIC CAUE 68	1 000		1 000
Sous total	904 358		904 358
DEFICIT A PRELEVER SUR FONDS ASSOCIATIFS	24 507		24 507
TOTAL	928 865		928 865
2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Fournitures Administratives & Informatiques			7 500
Sous Traitance Generale (Maison Artisanat)			4 500
Loyer Copieurs (Redevance + Copies)			3 200
Locations Immobilières			43 485
Retrcession Convention CAUE 68 (Locaux Partages)			-4 885
Charges Locatives Eau + Electricité			6 000
Charges Locatives Colmar Facture Annuelle CAUE 68)			4 720
Entretien Locaux (Ménages + Fournitures)			4 500
Assurances (Habitat)			2 420
Documentation Generale - Formations - Seminaires			6 800
Honoraires			8 500
Publicités - Publications - Relations Publiques (Exposition / Salons)			4 500
Déplacements (Autopartage / SNCF / Véhicules Privés)			11 000
Missions Réceptions			700
Téléphone - Frais Postaux - Internet			20 000
Services Bancaires			1 700
Cotisations			1 100
Remboursement des Transports en Communs			2 400
Impôts - Taxes et Versement Assimilés (Droit d'Enregistrement)			0
Remunérations de Personnels et Charges Sociales			732 000
Autres Charges de Personnel (Chèques Déj - Méd. Travail - Cezam - Kadeos -)			14 400
Maintenance Outil et Serveur GeoClip			7 125
Retrcession POPAC M2A/VALEOS			24 000
Déménagement Locaux Mulhouse			5 000
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			18 200
TOTAL			928 865

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Rappel statutaire :

Conformément à l'article 14 des statuts, les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale pour deux ans, par tiers, parmi et par chacun des trois collèges disposant de pouvoirs égaux, selon les modalités suivantes :

- pour le collège I, le groupe des offreurs de biens et de services élit en son sein 1/3 des membres du Conseil d'Administration,
- pour le collège II, le groupe des représentants des associations élit parmi ses membres 1/3 des membres du Conseil d'Administration,
- pour le collège III des pouvoirs publics et des organismes d'intérêt général, sont membres de droit : le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace, le Préfet, le Président de la Caisse d'Allocations Familiales, les Présidents des Communautés d'Agglomération de Mulhouse et Colmar et le Président de l'Association des Maires du Haut-Rhin. Les autres membres du collège III élisent un membre de ce collège.

Les membres ainsi élus sont renouvelables à raison de la moitié pour chaque collège tous les ans. Les membres sortant sont rééligibles.

TABLEAU RECAPITULATIF DES MEMBRES ACTUELS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ADMINISTRATEURS RENOUEVABLES EN 2022					
COLLEGE I		COLLEGE II		COLLEGE III	
2022	Bailleur social (désigné par l'AREAL)	2022	Union Départementale des Associations Familiales du Haut-Rhin (UDAF 68)	Membres de droit	Collectivité Européenne d'Alsace
2022	Bailleur social (désigné par l'AREAL)	2022	Chambre de Consommation d'Alsace (CCA)		Etat / DDT 68
2022	ACTION LOGEMENT SERVICES	2022	Confédération Nationale du Logement - Fédération CNL 68		Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin
2023	Crédit Mutuel Centre Est Europe	2023	Association de Défense des Propriétaires Immobiliers (ADPI)		Colmar Agglomération
2023	Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics	2023	Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV - Union Régionale Alsace)		Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)
2023	ACTION LOGEMENT SERVICES	2023	Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS Alsace)		Association des Maires du Haut-Rhin (AMHR 68)
				2023	Mutualité Sociale Agricole MSA Alsace

1^{ère} résolution : approbation du PV de l'Assemblée Générale du 8 juin 2021

Aucune observation n'étant formulée, l'Assemblée approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale qui a été diffusé à l'ensemble des membres par courriel daté du 6 mai 2022

2^{ème} résolution : approbation du rapport moral du Président et du rapport d'activité pour 2021

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral et le rapport d'activité pour 2021, approuve ces rapports dans leur intégralité.

3^{ème} résolution : approbation des comptes et quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Trésorier et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de résultat et les bilans clos au 31 décembre 2021 de l'ADIL du Haut-Rhin.

Elle approuve les actes de gestion accomplis par le Conseil au cours de l'exercice écoulé et donne quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'année 2021.

4^{ème} résolution : affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve l'affectation au compte 106800 "Réserve pour projet de l'entité" du résultat négatif de 15 230.70 € pour l'année 2021.

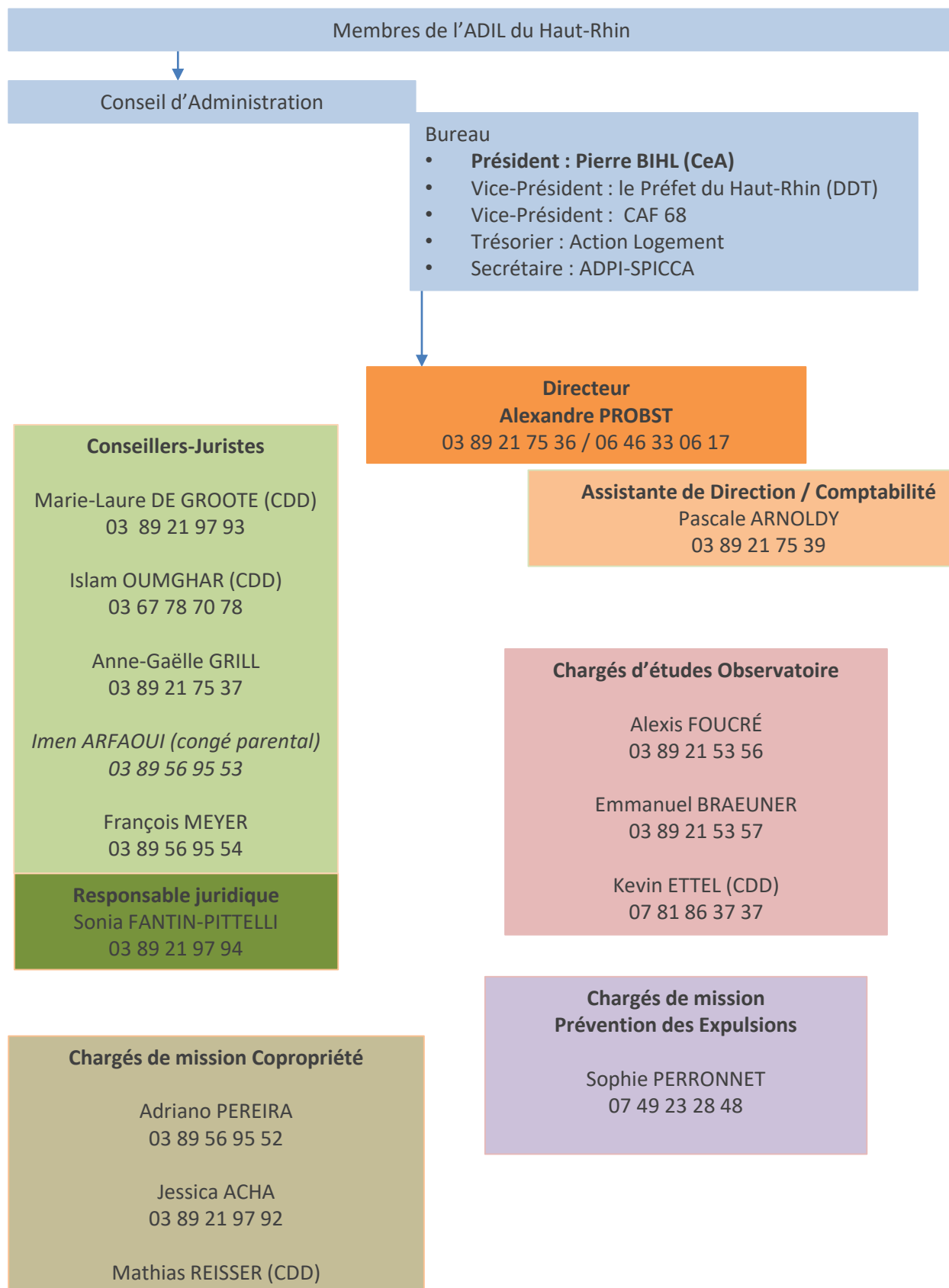
5^{ème} résolution : vote du budget prévisionnel pour 2022

L'Assemblée Générale décide de voter le budget prévisionnel de l'ADIL du Haut-Rhin pour l'année 2022, tel que présenté.

6^{ème} résolution : renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts, et suivant l'état du renouvellement des Administrateurs en 2021, l'Assemblée Générale élit les Administrateurs selon les actes de candidature parvenus dans les délais fixés dans le courrier d'invitation à ladite Assemblée Générale.

Organigramme de l'ADIL du Haut-Rhin (juin 2022)



Les membres de l'ADIL en 2022 (1/2)

Collège 1 – Offreurs de biens et services concourant au logement

ACTION LOGEMENT SERVICES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
HABITAT ET HUMANISME	CREDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE
M2A HABITAT	CAISSE D'EPARGNE ALSACE
POLE HABITAT COLMAR CENTRE ALSACE	CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES
HABITATS DE HAUTE ALSACE	
SAINT-LOUIS HABITAT	CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES HUISSIERS
CENTRE-ALSACE HABITAT	CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES GEOMETRES-EXPERTS
DOMIAL	CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES
SOMCO	ORDRE DES ARCHITECTES
CDC HABITAT	CHAMBRE FNAIM DU HAUT-RHIN
NEOLIA	UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER (UNIS)
BATIGERE	FEDERATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS (FPI)
IMMOBILIERE 3F GRAND-EST	FEDERATION FRANCAISE DU BTP (68)
ICF HABITAT	PÔLE HABIAT FFB
	UNION NATIONALE DES AMENAGEURS (UNAM)
PROCIVIS ALSACE	QUALIBAT
	GRDF
ALEOS	APPUIS

Les membres de l'ADIL en 2022 (2/2)

Collège 2 – Représentants des consommateurs et des usagers

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF)	CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT (CNL)
ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES (AGF)	CONFEDERATION DE LA CONSOMMATION, DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE (CLCV UD 68)
SYNDICAT DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES DE MULHOUSE ET ENVIRONS (SPCME)	ASSOCIATION DE DEFENSE DES PROPRIETAIRES IMMOBILIERS (ADPI / SPICCA)
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES DE GUEBWILLER (APIC68)	CERCLE DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES DU PAYS DE SAINT-LOUIS
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE	CHAMBRE DE CONSOMMATION D'ALSACE (CCA)
ORGANISATION GENERALE DES CONSOMMATEURS (ORGEKO)	CLCV COPROPRIETAIRES

Collège 3 – Pouvoirs publics et organismes d'intérêt général

MEMBRES DE DROIT:	AUTRES COLLECTIVITES :
COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	SAINT-LOUIS AGGLOMERATION
ETAT / DDT DU HAUT-RHIN	CC DU VAL D'ARGENT
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF 68)	VILLE DE GUEBWILLER
MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (M2A)	VILLE D'ALTKIRCH
COLMAR AGGLOMERATION	
ASSOCIATION DES MAIRES DU HAUT-RHIN (AMHR)	
CAUE (CONSEIL DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT)	TERRITOIRES ET HABITAT 68
MSA (MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE)	CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE DE LA CONSTRUCTION (CERC)
ADAUHR (AGENCE DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DU HAUT-RHIN)	ADEUS (AGENCE D'URBANISME DE STRASBOURG RHIN SUPERIEUR)
AREAL (ASSOCIATION TERRITORIALE DES ORGANISMES HLM D'ALSACE)	
AURM (AGENCE D'URBANISME DE LA REGION MULHOUSIENNE)	
CITIVIA	

Retour en images sur l'année 2021

SEMAINE DE LA COPROPRIÉTÉ

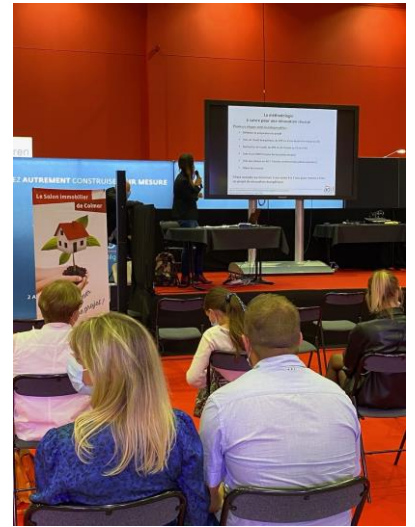
Du 18 au 22 octobre 2021

Le réseau des ADIL se mobilise pour aider les copropriétaires et futurs copropriétaires à mieux comprendre les règles relatives à la copropriété.

Ateliers
Conférences
Formations
Opérations portes ouvertes
Rencontres avec des juristes et des professionnels du logement
Soirées thématiques

LES RENDEZ-VOUS DU SOIR

- Qu'est-ce qu'une copropriété ? - Lundi 18 octobre à 18h
- Les acteurs de la copropriété - Mardi 19 octobre à 18h
- Qu'est-ce que l'assemblée générale ? - Mercredi 20 octobre à 18h
- Les charges de copropriété - Jeudi 21 octobre à 18h
- Les travaux dans la copropriété - Vendredi 22 octobre à 17h



LES AIDES EN CAS D'IMPAYÉS DE LOYER

Vous êtes locataire de votre logement, vous êtes en situation d'impayé ou avez du mal à régler votre loyer ?

Des solutions existent pour vous accompagner

Le Salon immobilier des 3 Frontières

> 23 & 24 octobre 2021
samedi 10h-18h - dimanche 10h-17h

Hésingue

> Entrée libre

Faites germer votre projet!

Logement, acheter, construire, louer, vendre, rénover, financer, louer, acheter, vendre, rénover, financer.

ALSACE DINA bien'ici IBA Events

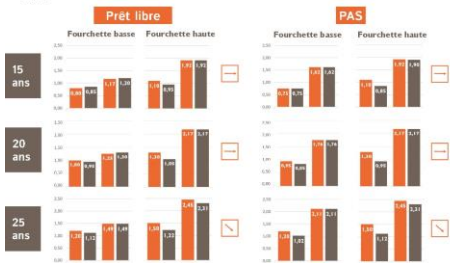
Indicateur des taux

15 mai | 15 août 2021

Des conditions d'emprunt toujours favorables

L'OAT à 10 ans est à nouveau négatif après les mouvements haussiers du printemps.

Les taux d'intérêt effectifs pour l'ensemble d'une certaine stabilité : certains d'entre eux diminuent. Cette diminution concerne notamment les taux minimaux, plus élevés pour les PAS que les prêts libres à taux fixe. Elle se traduit en revanche pas aux prêts libres à taux fixe à 15 ans. Plus les taux minimaux, accessibles aux meilleurs profils, demeurent inférieurs à 1% pour les prêts accordés sur 15 et 20 ans, sans tenir compte des primes liées à leur PAS. Les taux sont également globalement plus favorables par rapport au trimestre précédent pour les durées d'emprunt à 25 ans, donc les fourchettes hautes demeurent sensiblement pour toutes les catégories de prêt.





Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Haut-Rhin —

Une initiative conjointe



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



*L'ADIL du Haut-Rhin est agréée par l'ANIL et
conventionnée par le Ministère chargé du Logement*

www.adil68.org

@ADILHAUTRHIN

